Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-119-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

VILLE DE GAILLARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- - - -

74240

- - -

2026.119

MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE COMPTABLE BUDGET PRINCIPAL MISE À LA RÉFORME DE BIENS

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE 2 NOVEMBRE
Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – annexe Pavillon Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Antoine BLOUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 27 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de conseillers municipaux présents : 25

Étaient présents : Monsieur BLOUIN, Maire – Mesdames et Messieurs BOSLAND, PASSAQUAY, MAITRE, ANCHISI, SIMON, CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, R. PIGNY, ABDALLAH, CROISIER, SÉITÉ, FOURNIER, CHAPPEL, MARTIN GARCIA, BARBOTIN, SALLET, MAGDELAINE, LE PRIOL, A. PIGNY, DIALLO, BALMES, PRADAS, LAAJI, GALY

Absent(s) ayant donné pouvoir : 3
Procuration de Pierre FIGUIÈRE à Antoine BLOUIN, de Céline MATRINGE à Magalie SÉÏTÉ, de Patrice CURTIL à Marie CROISIER

Absent(s) excusé(s) : 5
Isabelle VINCENT, Elodie KAMANDA, Catherine ESTERMANN, Françoise MULLER, Denis JUGET

Secrétaire de séance : Françoise MAGDELAINE

Sur proposition du garage mutualisé, les véhicules cités ci-dessous sont à mettre au rebus.

Le centre VHU BRAND AUTOMOBILES, situé au chemin de la Bachère, 74240 GAILLARD, prendra en charge le Ligier et le Renault Master.

L'entreprise EXCOFFIER RECYCLAGE, situé au 70 route du Stade, 74350 VILLY-LE-PELLOUX, prendra en charge la balayeuse.

Les justifications du garage mutualisé sont les suivantes :
- le Ligier est hors service ;
- le montant des réparations du Renault Master est trop important par rapport au prix d'achat du véhicule et des réparations déjà effectuées ;
- la balayeuse est hors service.

VU l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la liste des biens communaux à mettre à la réforme, annexée à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour l'inventaire comptable communal – budget principal et de mettre ainsi à la réforme les biens acquis par la Ville et n'étant plus utilisés pour le fonctionnement des services et devenus obsolètes ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE la mise au rebus du Ligier et du Renault Master auprès du centre VHU BRAND AUTOMOBILES, situé au chemin de la Bachère, 74240 GAILLARD.

Article 2 : APPROUVE la mise au rebus de la balayeuse Deluvo auprès de l'entreprise EXCOFFIER RECYCLAGE, situé au 70 route du Stade, 74350 VILLY-LE-PELLOUX.

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-119-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer tout document, toute pièce administrative s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire pour la bonne conclusion du dossier.

Article 4 : La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex – Tél : 04 76 42 90 00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

Antoine BLOUIN

La Secrétaire de séance,

Françoise MAGDELAINE

MAIRIE DE GAILLARD
74 (Haute-Savoie)

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-préfecture le :
4/11/26
- de sa mise en ligne le :
4/11/26

Accusé de réception en préfecture
074-217401330-20261102-2026-119-DE
Date de télétransmission : 04/11/2026
Date de réception préfecture : 04/11/2026

VILLE DE GAILLARD

MISE AU REBUT 2026

Num. immobilisation	Num. inventaire	Libellés	Montants	Dates d'acquistion	Natures	Services
201801-00062	201801-00062	VEHICULE ELECTRIQUE LIGIER SUN BE SUN L3	23 985,79	18/07/2018	21828	**ST**
202101-00132	202101-00132	VEHICULE OCCASION FOURGON RENAULT MASTER	6 000,00	19/11/2021	21828	**ST**
201901-00032	201901-00032	BALAYEUSE VOIRIE ASPIROCHARGEUSE OCT2018	122 439,00	14/02/2019	2158	**ST**